



GONCOURT DES LYCEENS

MODE D'EMPLOI

2018



Le ministère de L'Éducation nationale délègue le pilotage pédagogique du Goncourt des lycéens au rectorat de Rennes et confie l'organisation générale de l'opération à l'association Bruit de Lire.

TABLE DES MATIERES

• Avant-propos	3
• Du prix Goncourt au Goncourt des lycéens	3
• Intention et objectifs	4
• Calendrier détaillé de l'édition 2018	5
• Goncourt des lycéens dans la classe et rôle des enseignants.....	6
• Les professeurs coordonnateurs régionaux.....	8
• Le journal du Goncourt des lycéens.....	8
• Les délibérations	9
• Engagements de l'établissement	10
• Les Rencontres nationales Goncourt des lycéens de Rennes.....	11
• Régions Goncourt et contacts.....	12

ANNEXES

• Annexes 1, 2 et 3 - Autorisation de l'exploitation de l'image	13 à 16
• Annexe 4 - L'association Bruit de Lire	17
• Annexe 5 - Le Réseau Canopé	18
• Annexe 6 - La DAAC du rectorat de Rennes.....	19
• Annexe 7 - Le CLEMI Bretagne	20

AVANT-PROPOS

Nous vous souhaitons la bienvenue dans l'édition 2018 du prix Goncourt des lycéens. Participer au Goncourt des lycéens commence dès la rentrée de septembre et plus particulièrement lorsque vos élèves et vous-même, recevrez les colis contenant les romans de la sélection de l'Académie Goncourt.

Ce mode d'emploi doit pouvoir répondre à une partie des questions sur le déroulement de l'opération. Toutefois, vous serez informés des intentions et du fonctionnement du Goncourt des lycéens lors de la **réunion de préparation qui se déroulera à Paris le jeudi 21 juin au lycée Jean Zay**.

Pendant toute la durée de l'opération, vous serez accompagnés **par le professeur coordonnateur de votre région** nommé par le ministère de l'Éducation nationale. Vous trouverez son nom et ses coordonnées en page 12. L'association Bruit de Lire sera quant à elle à votre disposition pour toutes les questions d'ordre pratique.

DU PRIX GONCOURT AU GONCOURT DES LYCÉENS

L'Académie Goncourt est née en 1903 et a attribué le premier prix Goncourt la même année à John-Antoine Nau pour son roman, *Force ennemie*.

La sélection 2018, sera dévoilée par les académiciens **le vendredi 7 septembre** depuis le « Livre sur la place », premier salon national de la rentrée littéraire qui se déroule à Nancy et ils se réuniront pour élire leur lauréat le mardi 7 novembre au restaurant Drouant à Paris.

La liste des romans choisis par les académiciens, 13 à 15 titres en général, sera celle du Goncourt des lycéens. Si cette liste comporte un roman dont l'auteur a déjà reçu le prix Goncourt des lycéens, il en sera retiré.

Le prix Goncourt des lycéens a été fondé en 1988 à Rennes, de l'initiative conjointe d'un enseignant de l'académie et d'une responsable de la Fnac. Il est devenu national en 1990. Grâce au partenariat exemplaire et sans doute unique en son genre entre le ministère de l'Éducation nationale et la Fnac, le Goncourt des lycéens offre à une cinquantaine de classes de lycées l'opportunité de lier l'apprentissage de la langue française et de la littérature avec l'actualité de la production romanesque. Temps fort de la saison des prix littéraires, il permet d'encourager le plaisir de la lecture en milieu scolaire et de favoriser la rencontre entre les élèves, les écrivains et les œuvres littéraires. Il rejoint ainsi pleinement les attentes et les orientations du ministère, notamment l'effort en faveur du texte, du livre et de la lecture. Il constitue un temps et un champ d'action privilégiés pour développer et conforter la maîtrise de la langue française.

L'organisation du Goncourt des lycéens est une opération partenariale entre différents acteurs. La Fnac, en plus de fournir les 4 000 livres nécessaires par an à la bonne tenue du Goncourt dans les classes, contribue à l'organisation des rencontres régionales élèves-auteurs en collaboration avec le Réseau Canopé.

Réseau Canopé élabore des ressources et des pistes pédagogiques, en concertation avec l'Inspection générale de l'Éducation nationale, permet la mutualisation des productions, met à la disposition des enseignants des outils numériques et des services d'échanges entre pairs.

L'association Bruit de lire met en œuvre l'ensemble de l'opération.

Le ministère de l'Éducation nationale quant à lui, implique les lycéens et les professeurs et assure le suivi pédagogique de l'opération dont il délègue le pilotage au rectorat de Rennes. Ce suivi est assuré par les 6 professeurs coordonnateurs régionaux.

Le prix est ainsi suivi par un comité de pilotage national composé du directeur général de l'enseignement scolaire (DGESCO) ou de son représentant, d'un représentant de l'inspection générale de l'Éducation nationale, d'un représentant de la direction de l'action culturelle de la Fnac, d'un représentant du Réseau Canopé, d'un représentant de la délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle de l'académie de Rennes, du professeur coordonnateur national de l'opération, d'un représentant de l'association Bruit de Lire.

INTENTIONS ET OBJECTIFS

LIRE - ELIRE - RELIRE

Deux mois de lectures, d'activités et d'apprentissages intensifs avec l'enjeu de proclamer un prix littéraire qui soit représentatif d'un public lycéen et de ses valeurs : le prix Goncourt des lycéens représente avant tout une incitation à la lecture au sein des lycées. Les élèves ont ainsi l'occasion de lier l'appropriation de la langue et de la littérature françaises au plaisir de lire et à l'actualité romanesque.

Les objectifs généraux du prix Goncourt des lycéens sont :

- encourager le goût de la lecture, la maîtrise de la langue et l'appropriation d'une culture commune ;
- pratiquer différentes activités d'écriture ;
- faire découvrir aux élèves l'institution littéraire, le monde du livre et les métiers qui s'y rattachent ;
- former le jugement personnel et la capacité à argumenter des élèves dans un esprit citoyen.

Par ailleurs, il participe des objectifs de développement de la vie culturelle au lycée, conformément à la circulaire n° 2010-012 du 29 janvier 2010.

Cette opération est conduite conformément aux finalités des programmes d'enseignement du français au lycée :

- le programme de français des classes de seconde et première générales et technologiques en contribuant à « la constitution et l'enrichissement d'une culture littéraire ouverte sur d'autres champs du savoir et de la société », au « développement d'une conscience esthétique permettant d'apprécier les œuvres, d'analyser l'émotion qu'elles procurent et d'en rendre compte à l'écrit comme à l'oral », à « l'étude continuée de la langue, comme instrument privilégié de la pensée, moyen d'exprimer ses sentiments et ses idées, lieu d'exercice de sa créativité et de son imagination » ;
- le programme de français des classes (seconde et première) préparatoires au baccalauréat professionnel en s'inscrivant dans les problématiques de l'objet d'étude « Parcours de personnages » abordé en classe de seconde, et dans celles de l'objet d'étude « Du côté de l'imaginaire » abordé en classe de première ;
- le programme de l'enseignement spécifique de littérature en classe terminale de la série L : le prix Goncourt des lycéens peut prendre place dans le domaine d'étude Lire-écrire-publier. « Toutes les activités qui favorisent la découverte du monde de l'édition et des métiers du livre, l'exploration de nouvelles pratiques de lecture et d'écriture peuvent être rattachées à cet enseignement. Rencontres avec des professionnels de l'édition, ateliers d'écriture animés par un auteur, participations à des salons du livre, au Goncourt des lycéens ou à tout autre jury de prix littéraire, animations de blogs de lecture, lectures critiques et comptes rendus de lecture de magazines littéraires, etc. constituent des occasions de se familiariser avec le livre sous toutes ses formes... » ;
- le programme de l'enseignement d'exploration de littérature et société : « cet enseignement doit se faire, autant que possible, en relation avec des partenaires, institutions ou entreprises culturelles proches du lycée, à l'occasion d'événements ou de manifestations diverses (festivals, expositions, semaine de la presse, concours, appels à projets, etc.) ». Le prix Goncourt des lycéens permet de développer des compétences historiques, littéraires et critiques, notamment dans le domaine d'exploration : Écrire pour changer le monde : l'écrivain et les grands débats de société ;
- pour les formations dispensées au lycée après le baccalauréat, dans les classes préparatoires aux grandes écoles ou aux brevets de technicien supérieur, le prix Goncourt des lycéens favorise la culture générale en lien avec le roman contemporain et les métiers du livre.

Enfin, le prix Goncourt des Lycéens s'inscrit dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève.

CALENDRIER DÉTAILLÉ DU PRIX GONCOURT DES LYCÉENS 2018

21 juin - Réunion de lancement avec les enseignants à Paris.

Lycée Jean Zay - 10, rue Dr Blanche de 10h00 à 16h30 – Café d'accueil à partir de 9h30.

Cette réunion sera divisée en deux temps : une matinée collective pour les informations générales et une après-midi par région avec chaque professeur coordonnateur. Une convocation de la DGESCO sera adressée par mail aux établissements. Les frais de déplacement sont à la charge de l'établissement.

7 septembre - Publication de la sélection de l'Académie Goncourt.

La liste des romans de la sélection Goncourt des lycéens vous sera adressée par mail dans l'après-midi par l'association Bruit de Lire.

10 septembre (à conf.) - Récupération d'un premier jeu de livres dans la Fnac la plus proche.

Des informations seront communiquées lors de la réunion du 21 juin à ce sujet.

Vers le 20 septembre - Livraison du reste de lots de livres fournis par la Fnac dans les établissements.

Des informations seront communiquées lors de la réunion du 21 juin à ce sujet.

8 au 17 octobre - Rencontres régionales avec des auteurs de la sélection.

Du 8 au 17 octobre, sur une initiative de la Fnac et au sein des ateliers du Réseau Canopé, chaque classe assistera à une rencontre avec des auteurs de la sélection. **Afin de préparer ces temps d'échanges, il sera demandé à chaque classe de rédiger des questions à l'attention de tous les auteurs présents à la rencontre.** Ces questions seront modérées par un animateur. Les dates et lieux de chaque rencontre seront précisés ultérieurement. L'organisation du déplacement et les frais de déplacement sont à la charge de l'établissement.

12 novembre après-midi - Délibérations dans les 6 régions Goncourt.

(Cf. précisions en p. 9).

15 novembre matin - Délibérations nationales et proclamation du lauréat du Goncourt des lycéens à l'Hôtel de Ville de Rennes.

(Cf. précisions en p. 9).

29 et 30 novembre - Rencontres nationales Goncourt des lycéens de Rennes.

Pour 13 lycées qui se seront portés candidats. (Cf. détails p. 11).

GONCOURT DES LYCÉENS DANS LA CLASSE ET RÔLE DES ENSEIGNANTS

Le prix concerne tous les lycées, de la seconde aux classes de BTS, ainsi que les établissements de l'Agence du français à l'étranger (AEFE) et ceux de la Mission laïque française (MLF). Une attention particulière est portée à la candidature des lycées professionnels ainsi qu'à celle des lycées éloignés, situés par exemple en zones rurales ou dans les DOM-COM.

La Fnac, partenaire de l'opération, accompagne 50 lycées en France. En Bretagne, région initiatrice de l'opération, le Conseil régional parraine un lycée par département, soit quatre établissements. Pour favoriser le renouvellement des lycées participants, les établissements devront respecter un délai de 3 ans minimum entre deux participations.

Le Goncourt des lycéens s'inscrit dans le cadre des horaires d'enseignement habituels de la classe qu'il mobilise à ce titre dans son ensemble. En effet, **le Goncourt des lycéens doit impérativement mobiliser une classe entière en effectif complet. L'inscription au prix Goncourt des lycéens implique une acceptation totale, sans restriction aucune, de la sélection Goncourt.** Cette exigence de l'Académie conditionne l'octroi du label « Goncourt ».

Les élèves doivent-ils tout lire ? Il faut absolument tendre vers la lecture intégrale de la sélection. Le peuvent-ils ? De plus en plus d'élèves parviennent à tout lire dans les délais ou, du moins, à se confronter à toute la sélection. Chaque classe doit en tout cas avoir tout lu. Pour ce faire, il est évidemment nécessaire de proposer l'intégralité de la sélection aux élèves, quels que soient les œuvres et leur contenu.

Réception et médiation

Tout le dispositif du Goncourt des lycéens repose sur trois concepts liés : **la réception, la médiation et le partenariat.** Si le troisième reste, plus particulièrement, une préoccupation d'organismes, les deux premiers, en revanche, affectent profondément le rôle et la tâche de l'enseignant dans l'opération.

La réception - C'est un concept central puisque le Goncourt des lycéens se fixe comme objectif de faire attribuer un prix par des élèves-lecteurs ; ceci suppose donc la prise en compte de leurs lectures et de leurs avis.

La médiation - On désigne ainsi tout ce qui facilite la réalisation d'un objectif et met ses acteurs en situation de réussir. L'objectif qui consiste à vouloir faire lire une quinzaine de romans à de jeunes élèves dont les compétences en lecture sont hétérogènes est, en soi, difficile à atteindre. D'où la nécessité d'installer en tous points de l'opération des médiations qui vont stimuler l'appétit de lecture. Elles sont de tous ordres :

- **pédagogiques** : si les objectifs fondamentaux restent ceux de l'enseignement du français, leur mise en œuvre est conditionnée par des pratiques différentes destinées à un public scolaire investi d'une mission différente.
- **médiatiques** : le regard porté par les médias sur le travail des élèves est stimulant, des articles sont publiés dans la presse quotidienne régionale et nationale, des émissions de radio, de télévision sont régulièrement consacrées au travail des élèves.
- **logistiques** : grand nombre et gratuité des livres, acheminement dans les lycées...

Le Goncourt des Lycéens permet aux élèves de se voir confier la mission "d'évaluateur" de texte. Ce nouveau statut, s'il est très stimulant pour eux, modifie également le positionnement de l'enseignant. L'expert, intercesseur entre les grands textes et les lycéens, rejoint pour un temps la cohorte de ceux qu'on appelle les premiers lecteurs. Il trouve ainsi, aux côtés de ses élèves, sa place dans la réception globale des romans de la mêlée littéraire. Il devient aux yeux des élèves un guide qui joue pleinement son rôle dans les sociabilités de lecture : il ne gère plus une imposition mais une réception et, ce faisant, **il oriente, suggère, conseille, recentre.** Perçu par sa classe comme un premier lecteur, le professeur est amené à redéployer ses compétences pour bâtir avec ses lycéens les outils de l'évaluation des textes de la rentrée littéraire et contribuer, de la sorte, au développement au sein de la classe, voire du lycée, d'une nouvelle convivialité de lecture.

Rôle et engagements des enseignants

Le professeur de lettres et le professeur documentaliste constituent un binôme, leur coopération est absolument nécessaire à la réussite de l'opération. Le professeur documentaliste est un acteur à part entière, une force de proposition permanente. Ils se répartissent les tâches à leur convenance. Toutefois, à titre indicatif, on peut proposer le partage suivant :

↳ Pour le professeur de lettres et le professeur documentaliste :

- **Accueillir** les romans.
- **Organiser** la rotation des livres.
- **Mettre en place et conduire** des activités de découverte, d'apprentissage, de débats...
- **Aider, guider, encourager** ses élèves, favoriser l'émergence de leur expression et **éviter de formuler, en leur présence, des avis péremptaires susceptibles de troubler leur jugement.**
- **Favoriser** les contributions de la classe au journal du Goncourt des lycéens (cf. p. 8)
- **Accueillir** les médias dans la classe en concertation étroite avec l'équipe de direction de l'établissement, après validation du professeur coordonnateur de votre région.
- **Joindre** régulièrement le professeur coordonnateur de votre région pour faire le point et répondre à ses sollicitations.
- **Accompagner** la classe aux rencontres Goncourt organisées par les partenaires.

↳ Pour le professeur de lettres ou le professeur documentaliste :

- **Accompagner** son élève délégué aux délibérations en région, puis à Rennes aux délibérations nationales s'il est mandaté pour participer à cette phase ultime.

↳ Pour le professeur de lettres :

- **Inform**er la direction du lycée des grandes échéances de l'opération.
- **Répondre** aux sollicitations de la Fnac.
- **Établir la liste** des élèves qui assisteront à la rencontre régionale d'octobre en indiquant ceux qui n'acceptent pas d'être filmés (cf. annexes 1, 2 et 3).
- À la fin de l'opération, **lancer** l'évaluation élaborée par la coordination du Goncourt des lycéens, la dépouiller avec l'aide de ses élèves et l'envoyer à l'association Bruit de Lire.

↳ Pour le professeur-documentaliste :

- **Collecter** l'information en provenance des médias sur les livres de la sélection (suivre de près la presse littéraire, sélectionner des articles). **Réaliser** des dossiers de presse sur les romans de la sélection, l'Académie et le prix Goncourt.
- **Concevoir** de petites expositions sur des sujets ayant trait à la sélection ou au prix Goncourt et à son histoire.
- **Échanger régulièrement** avec l'enseignant qui conduit l'opération dans la classe et le professeur coordonnateur.
- **Prendre contact** avec la bibliothèque publique de proximité pour voir si des échanges sont possibles.
- **Encourager** les lectures et les discussions autour des livres.
- **Assurer** le rayonnement de l'opération dans l'établissement même et faire en sorte que la valorisation d'une classe devienne la valorisation de tous (sensibilisation des autres classes, présentation et prêt de livres, information en direction de la salle des professeurs et du personnel administratif sans distinction).

Les professeurs coordonnateurs régionaux

Six professeurs coordonnateurs accompagnent les enseignants dans le dispositif. Ils sont tous professeurs en activité de lycée d'enseignement général et technologique ou de lycée professionnel. Ils ont tous mené l'opération Goncourt des lycéens dans leur classe (détails des régions et coordonnées en p. 12). Leurs missions principales :

- **accompagner les professeurs participants** ou souhaitant participer au prix : transmission des informations et conseils pédagogiques sur la conduite de classe ;
- **contribuer** à la préparation des rencontres d'octobre et y assister (transmission des questions des classes aux animateurs Fnac / envoi des invitations aux établissements) ;
- **préparer et animer** les délibérations régionales : (recueil des tiercés auprès des lycées ainsi que des noms des délégués. Élaboration de différents outils pour élire les romans ainsi que les deux délégués qui viendront aux délibérations nationales) ;
- **accompagner** les rencontres nationales de Rennes.

Tout au long de l'opération, le professeur en charge de la classe reste en contact avec le professeur coordonnateur de sa région. Chaque semaine environ, ils font le point sur le déroulement des lectures et sur les problèmes éventuellement rencontrés.

La coordonnatrice pédagogique nationale

Outre son rôle de coordonnatrice régionale pour la région Nord-Ouest, la coordonnatrice pédagogique nationale assure les débats lors de la délibération nationale à Rennes pour élire le lauréat du prix. De plus, en lien avec la déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC), la coordonnatrice régule auprès de ses collègues coordonnateurs toutes les interrogations des professeurs, ainsi que les problèmes divers qui peuvent se poser à eux (exemple : modalités de vote au sein de la classe). Il s'agit pour elle, au sein de cette équipe, de réguler le fonctionnement pédagogique dans un principe d'équité au plan national, ainsi que d'harmonisation des pratiques dans la classe.

Le Journal du Goncourt des lycéens

Un outil à disposition de chaque élève pour partager son expérience

Le journal du Goncourt est un journal numérique hébergé sur le site de l'académie de Rennes. La Daac de Rennes et le Clemi Bretagne impulsent et régulent ce journal avec le concours du service informatique académique. Le contenu rédactionnel du journal est constitué d'articles rédigés par les lycéens participant au prix : impressions de lecture, réactions suite aux rencontres avec les auteurs, chroniques, interviews... La forme du journal permet de diversifier les formes d'expression : comptes rendus d'expériences, photographies, dessins, vidéos. **Dès la rentrée, les élèves des classes Goncourt sont invités à envoyer leurs articles et leurs productions au comité de rédaction du journal par mail (adresse communiquée ultérieurement).**

Le comité de rédaction est composé de lycéens issus d'un établissement de l'académie de Rennes engagé dans l'opération du prix Goncourt des lycéens l'année précédente. **Leur accompagnement est assuré par le Clemi Bretagne** (centre pour l'éducation aux médias et à l'information, cf. annexe 7).

LES DELIBERATIONS

Il est important que le **plus grand sérieux soit accordé aux délibérations** pour garantir la qualité du prix. Les délégués doivent se préparer à de longues séances de débats, c'est un réel travail à aborder dans les meilleures conditions. **La présence du délégué de chaque classe à la délibération régionale puis des délégués choisis pour représenter leur région à la délibération nationale est obligatoire.**

Les délibérations dans chaque classe

Après avoir lu la totalité de la sélection, chaque classe choisit les trois romans qu'elle considère comme les meilleurs. **Il est impératif que la séance de délibération au sein de la classe se déroule à huis clos. Le « tiercé » de la classe sera communiqué uniquement dans le désordre.** La classe élit également un **délégué** qui la représentera lors des délibérations par région Goncourt. **Il est nécessaire que ce délégué ait lu l'intégralité de la sélection** afin de pouvoir participer pleinement aux débats.

Les délibérations dans les six régions Goncourt

Lundi 12 novembre après-midi

Le délégué de chaque classe et l'enseignant responsable se rendront jusqu'au centre de délibération de leur région Goncourt. La Fnac assure l'organisation logistique de ces délibérations. Les frais de déplacement sont à la charge de l'établissement.

- la séance de délibération se déroule à **huis clos**. Seuls les délégués participent aux délibérations. Les journalistes n'ont accès à la salle qu'avant et après les délibérations ;
- le **professeur coordonnateur de la région anime le débat entre les lycéens**, sans intervenir sur le fond ;
- après confrontation des choix dont sont porteurs les délégués de chaque classe, et après délibérations, ces derniers **élisent les trois romans** représentatifs des goûts des élèves de leur région ;
- ils **élisent aussi deux délégués de région** qui les représenteront à la délibération nationale ;
- les **deux délégués de région proclament publiquement les titres des trois romans sélectionnés, sans les hiérarchiser**. Il est essentiel de préserver la confidentialité de l'ordre réel jusqu'aux délibérations nationales.

Les délibérations du jury national et la proclamation du lauréat à Rennes

Jeudi 15 novembre matin

Les délégués de région et leurs enseignants arriveront le mercredi 14 novembre, vers 18h à Rennes où ils seront accueillis par l'association Bruit de Lire qui prend en charge les frais de déplacement et d'hébergement, ainsi que l'organisation logistique. Un dîner réunira les jurés, les enseignants et les organisateurs.

- vers 9h30, les jurés sont conduits dans un salon particulier dans lequel ils vont délibérer à huis clos jusqu'à 12h30.
- seuls deux organisateurs (l'un pour la Fnac, l'autre pour l'Éducation nationale) sont autorisés à pénétrer dans ce salon. Le professeur coordonnateur national conduit toutes les délibérations sans participer aux débats. Son rôle consiste à :
 - > accueillir les jurés et leur expliquer ce qu'ils vont devoir faire ;
 - > vérifier la régularité des procédures ;
 - > rédiger le communiqué final ;
 - > faire procéder à l'élection de celui ou celle d'entre les jurés qui le lira devant la presse.
- le prix Goncourt des lycéens est annoncé vers 12h45 devant la presse à l'Hôtel de Ville de Rennes.
- un cocktail organisé par la Ville de Rennes suit la proclamation. La cérémonie s'achève vers 14h30.
- une soirée de remise de prix est prévue le soir même à Paris.

ENGAGEMENTS DE L'ETABLISSEMENT

Pour tous les établissements

Chaque établissement participant s'engage :

Déroulement du prix

- à prendre connaissance du **Mode d'emploi** ;
- à retourner la fiche d'engagement du lycée au plus tard **le 21 juin** ;
- à favoriser dans la mesure du possible toutes les activités mises en œuvre autour du Goncourt des lycéens (détails p. 7 et 8). **Le soutien du chef d'établissement est indispensable** ;
- **à établir la liste des élèves qui assisteront à la rencontre régionale d'octobre ainsi que les autorisations de l'exploitation de l'image pour chaque élève et enseignant** présent et à les transmettre au Réseau Canopé au plus tard le 25 septembre 2018 (cf. annexes 1, 2 et 3) ;
- Cette liste vaudra également dans le cas d'une éventuelle participation de la classe aux rencontres nationales de Rennes les 29 et 30 novembre.

Déplacements

- à prendre en charge la venue du chef d'établissement et du (ou des) professeur(s) en charge de la classe Goncourt **lors de la réunion du 21 juin à Paris** ;
- à prendre en charge le déplacement de la classe pour se rendre à **la rencontre régionale d'octobre** avec les auteurs organisée par la Fnac et le Réseau Canopé ;
- à prendre en charge pour **les délibérations régionales du 12 novembre**, le déplacement de l'élève délégué et de l'enseignant qui l'accompagne (détails p. 9) ;
- à autoriser, s'il est élu par les membres du jury régional, **le déplacement de l'élève délégué accompagné d'un enseignant aux délibérations nationales le 15 novembre à Rennes** (l'organisation et les frais de ces déplacements sont pris en charge par l'association Bruit de Lire).

Uniquement pour les lycées retenus pour les Rencontres nationales de Rennes :

- **en cas de participation (basée sur le volontariat) de la classe aux Rencontres nationales de Rennes**, les 29 et 30 novembre, à **verser**, quelle que soit son origine géographique, **la somme forfaitaire de 900 euros** à l'association Bruit de Lire comme contribution aux frais de transport, d'hébergement et de restauration (détails p.11).

29 & 30 novembre 2018

LES RENCONTRES NATIONALES GONCOURT DES LYCÉENS DE RENNES

Depuis 1991, l'association Bruit de Lire propose à treize classes volontaires parmi celles qui participent au prix Goncourt des lycéens de prendre part aux Rencontres nationales Goncourt des lycéens de Rennes.

Ces journées sont soutenues par le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de la Culture - DRAC Bretagne, le Rectorat de Rennes, la Région Bretagne, la Ville de Rennes.

Au programme

- **Des rencontres avec des auteurs et des académiciens Goncourt**

A tour de rôle, les auteurs et académiciens viennent rencontrer les lycéens dans le grand auditorium. Sur scène, ils sont accompagnés par des lycéens, porte-parole des questions de leurs camarades dans la salle.

- **Des temps d'échanges en petits groupes**

Entretiens avec des professionnels du livre et de l'écrit (éditeurs, critiques, scénaristes...), rencontres thématiques avec un auteur, travail autour de l'expression orale... Les lycéens sont répartis en fonction de leurs choix dans différents ateliers.

- **Des temps dédiés à la création**

Dans le sillage des auteurs de la sélection, c'est au tour des lycéens de prendre la plume. Les élèves participent tous à un atelier où ils s'essaient à l'écriture et à la lecture à voix haute.

- **Le concours de critique**

La Région Bretagne organise un concours de critique littéraire basé sur la sélection des romans du Goncourt des lycéens. Plus de 1000 critiques sont rédigées chaque année par des élèves bretons et par les lycéens volontaires qui participent aux Rencontres nationales de Rennes (modalités et calendrier transmis ultérieurement). La cérémonie de remise des prix se déroule pendant les Rencontres nationales.

- **Soirée cinéma (sur inscription)**

Une projection est proposée le jeudi soir dans un cinéma rennais aux classes qui le souhaitent.

Les Rencontres nationales participent au développement de la vie culturelle au lycée et s'inscrivent dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) et du parcours avenir de l'élève. La programmation qui donne aux lycéens un rôle central et actif a pour objectif d'amener chacun d'entre eux à lire, découvrir, échanger, partager, créer, s'interroger autour notamment, du roman, de la lecture, du monde du livre et de la création. La préparation de ces journées en classe puis le parcours proposé et en partie choisi par l'élève contribuent à atteindre cet objectif.

Pour participer :

Une information et un appel à candidature seront envoyés à la **mi-septembre**. Les lycées souhaitant participer devront renvoyer une fiche de candidature à Bruit de Lire. La liste des établissements retenus sera communiquée début octobre. Compte tenu de l'ancrage historique rennais et du soutien financier des institutions locales et régionales, les classes bretonnes sont admises d'emblée si elles sont volontaires.

Financement et engagements : pour participer à cet événement chaque lycée présent s'engage à verser une somme forfaitaire de 900 €, quelle que soit son origine géographique et quel que soit le nombre d'élèves par classe. Cette somme contribue aux frais liés à l'accueil des classes (déplacements, hébergement et restauration notamment).

Pour que les Rencontres se déroulent au mieux, les classes s'engagent à préparer les rencontres et les entretiens auxquels elles prendront part, en lien avec les professeurs coordonnateurs et Bruit de Lire. Un dossier d'information et de préparation sera envoyé aux classes participantes début octobre.

Organisation générale

Association Bruit de Lire

Joël Lesueur, *Président*

Contact: Sandrine Lebrunet, responsable de projet

contact@bruitdelire.org

02 23 44 13 09 / 06 38 50 38 76

20, rue de la crèche

35000 Rennes

Fnac

Estelle Flavet, *chargée de la programmation nationale*

estelle.flavet@fnacdarty.com

01 55 21 53 37

Coordination pédagogique nationale

Rectorat de Rennes

DAAC

Guylène Motais-Louvel, *déléguée académique à*

l'éducation artistique et à l'action culturelle

ce.daac@ac-rennes.fr

02 23 21 74 10

Sylvie Sorel, coordonnatrice pédagogique nationale

sylvie.sorel@ac-rennes.fr

06 86 93 26 05

Coordination régionale

Régions Goncourt	Académies Par région Goncourt	Professeurs coordonnateurs	Fnac : chargés de programmation régionaux	Canopé : référents pour les rencontres régionales
Nord-Ouest	Rennes	Sylvie Sorel Tél. 06 86 93 26 05 sylvie.sorel@ac-rennes.fr	Julie Quinio Tél. 07 62 20 34 90 julie.quinio@fnacdarty.com	Sandie Brujean (Canopé Rennes)
	Caen			
	Rouen			
Sud-Ouest	Bordeaux	Claire Sani Tél. 06 75 01 46 77 claire-pat.sani@ac-nantes.fr	Julie Quinio (Ouest) Tél. 07 62 20 34 90 julie.quinio@fnacdarty.com	Alexia Dounot (Canopé Toulouse)
	Limoges			
	Nantes			
	Orléans-Tours			
	Poitiers			
Nord-est	Besançon	Eric Larribe Tél. 06 83 24 37 77 Eric-Phili.Larribe@ac-amiens.fr	Mathieu Barville Tél. 06 25 77 19 12 mathieu.barville@fnac.com	Ewa Wyremblewski et Ghislain Domine (Canopé Lille)
	Lille			
	Nancy-Metz			
	Reims			
	Strasbourg			
	Amiens			
Région parisienne / DROM-COM / Lycées français de l'étranger / Québec	Paris	Angélique Guillerot-Malick Tél. 06 82 23 44 31 angelique.guillerot-malick@ac-creteil.fr	Brigitte Benaaron Tél. 06 62 52 52 48 Brigitte.benaaron@fnacdarty.com	Victor Cazals (Canopé Ile de France)
	Créteil			
	Versailles			
Rhône-Alpes / Auvergne	Clermont-Ferrand	Philippe Dumas Tél. 06 82 35 51 33 philippe.dumas1@ac-clermont.fr	Nelly Savoldi Tél. 06 62 92 07 25 nelly.savoldi@fnac.com	Christine Masselot (Canopé Lyon)
	Dijon			
	Grenoble			
	Lyon			
Sud	Aix-Marseille	Luc Marchet Tél. 06 45 16 57 02 luc.marchet@ac-montpellier.fr	Véronique Esparza (Sud Ouest) Tél. 06 12 91 05 03 veronique.esparza@fnacdarty.com	Philippe Rajon (Canopé Marseille)
	Corse			
	Montpellier			
	Nice			
	Toulouse			
			Sophie Queval (Sud Est) Tél. 06 26 83 19 87 sophie.queval@fnac.com	

Annexes 1, 2 et 3

AUTORISATION DE L'EXPLOITATION DE L'IMAGE

Dans le cadre du déroulement du prix, en différentes occasions, des photos et vidéos vont être réalisées sur lesquelles les lycéens et enseignants présents sont susceptibles d'apparaître. Il est donc indispensable qu'une autorisation d'exploitation de l'image soit au préalable signée pour chaque mineur et chaque majeur présent.

De même, une liste nominative (élèves et enseignants) devra être fournie pour chaque classe. Elle mentionnera pour chaque participant les nom et prénom ainsi que l'accord ou le refus d'exploitation de l'image.

Vous trouverez en pages 14,15 et 16, trois documents :

- l'autorisation d'exploitation de l'image de mineurs ;
- l'autorisation d'exploitation de l'image de personnes majeures ;
- le tableau pour la liste nominative récapitulant les accords ou refus d'autorisation.

Pour récupérer ces documents, merci de suivre le lien suivant :

https://www.reseau-canope.fr/goncourt-des-lyceens/participer_mode-demploi.html - bandeauPtf

> **Les autorisations** sont à imprimer et à renvoyer par courrier remplies et signées en 1 exemplaire (par personne). Chaque autorisation devra être un original, complètement rempli, sans rature et signé de l'un des parents pour les mineurs.

> **La liste** est à remplir directement sur le fichier, **non manuscrite**, puis à imprimer et à renvoyer par courrier dans la même enveloppe que les autorisations.

**La liste et les autorisations devront parvenir au Réseau Canopé
au plus tard le 25 septembre 2018 à l'adresse ci-dessous**

Réseau Canopé
Secrétariat de la DET
Téléport 1 Bât. @4
1, av. du Futuroscope CS 80158
86961 Futuroscope cedex



Autorisation d'exploitation de l'image de mineurs

Entre

Le Ministère de l'Éducation Nationale, L'Académie de Rennes, La Fnac Darty, l'association Bruit de Lire et Le Réseau Canopé ci-après dénommés les organisateurs.

Il est convenu :

Préambule

Sur une initiative de l'académie de Rennes et de la Fnac de Rennes, le prix Goncourt des lycéens est organisé depuis 1988 avec la bienveillance de l'académie Goncourt. Cette manifestation à laquelle participent désormais une cinquantaine de lycées fait intervenir plusieurs centaines de lycéens aux différentes étapes d'attribution de ce prix qui sera délivré à Rennes le 15 Novembre 2018.

Afin de permettre la diffusion des photographies et images prises lors de ces différentes réunions et jurys, la présente autorisation de diffusion d'images est établie à l'attention des élèves mineurs.

M/Mme (nom/prénom, à préciser)

Représentant légal de l'enfant.....

Date de naissance Domicilié(e) à

Autorise(nt) à titre gratuit les organisateurs, à exploiter directement ou indirectement, la photographie et la vidéo reproduisant l'image de leur fille ou de leur fils (~~ayer la mention inutile~~) **pour les besoins de l'opération Goncourt des Lycéens** ainsi que **dans le cadre de la communication faite autour de l'opération.**

Par exploitation il est entendu notamment le droit de reproduire, publier, représenter, adapter, retoucher, monter, numériser et exposer la photographie reproduisant son image.

Cette autorisation emporte la possibilité d'apporter à la « fixation initiale » toute modification qu'elle jugera utile dès lors qu'elle n'entraîne aucune altération de l'image.

La présente autorisation est accordée pour l'ensemble des pays du monde pour une durée de 5 ans à compter de la signature des présentes, pour une exploitation par tous procédés numériques ou analogiques, en tous formats et pour tous supports et modes de diffusions.

Il est expressément convenu qu'au delà de la période de 5 ans la FNAC et l'Education Nationale pourront exploiter la photographie pour l'illustration d'articles ou des exploitations à caractère informationnel, historique ou documentaire ainsi qu'à des fins de rétrospective, pour la réalisation d'événements liés à l'opération Goncourt des Lycéens.

Les organisateurs s'engagent, conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, à ce que la publication et la diffusion de l'image de l'enfant ainsi que des commentaires l'accompagnant ne portent pas atteinte à la vie privée, à la dignité et à la réputation de l'enfant.

La présente autorisation est révoquée à tout moment sur demande adressée par lettre recommandée à l'un des organisateurs.¹

Fait à le en un exemplaire original.

Signature précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé. Bon pour accord"

¹ Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Pour toute réclamation, vous pouvez adresser une lettre recommandée avec accusé de réception (avec copie des photographies concernées ou, pour une vidéo, de la copie d'écran) à l'un des organisateurs.



Autorisation d'exploitation de l'image de personnes majeures

Entre

Le Ministère de l'Éducation Nationale, L'Académie de Rennes, La Fnac Darty, l'association Bruit de Lire et Le Réseau Canopé, ci-après dénommés les organisateurs.

Il est convenu :

Préambule

Sur une initiative de l'académie de Rennes et de la Fnac de Rennes, le prix Goncourt des lycéens est organisé depuis 1988 avec la bienveillance de l'académie Goncourt. Cette manifestation à laquelle participent désormais une cinquantaine de lycées fait intervenir plusieurs centaines de lycéens aux différentes étapes d'attribution de ce prix qui sera délivré à Rennes le 15 Novembre 2018.

Afin de permettre la diffusion des photographies et images prises lors de ces différentes réunions et jurys, la présente autorisation de diffusion d'images est établie à l'attention des personnes majeures.

M/Mme (nom/prénom, à préciser)

Domicilié(e) à.....

Autorise, à titre gratuit, les organisateurs à exploiter, directement ou indirectement, les photographies et les vidéos reproduisant mon image et ma voix **pour les besoins de l'opération Goncourt des Lycéens** ainsi que **dans le cadre de la communication faite autour de l'opération**.

Par exploitation, il est entendu notamment le droit de reproduire, publier, représenter, adapter, retoucher, monter, numériser et exposer les photographies et les vidéos reproduisant l'image et la voix de la présente personne majeure.

Cette autorisation emporte la possibilité d'apporter à la « fixation initiale » toute modification jugée utile dès lors qu'elle n'entraîne aucune altération de l'image.

La présente autorisation est accordée pour l'ensemble des pays du monde pour une durée de 5 ans à compter de la signature des présentes, pour une exploitation par tous procédés numériques ou analogiques, en tous formats et pour tous supports et modes de diffusion.

Il est expressément convenu qu'au-delà de la période de 5 ans les organisateurs pourront exploiter les photographies et les vidéos pour l'illustration d'articles ou des exploitations à caractère informationnel, historique, pédagogique ou documentaire ainsi qu'à des fins de rétrospective, pour la réalisation d'évènements liés à l'opération Goncourt des Lycéens.

Les organisateurs s'engagent, conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, à ce que la publication et la diffusion de votre image ainsi que des commentaires l'accompagnant ne portent pas atteinte à votre vie privée, à votre dignité et à votre réputation.

La présente autorisation est révoquée à tout moment sur demande adressée par lettre recommandée à l'un des organisateurs.¹

Fait àle..... en un exemplaire original.

Signature de la personne majeure précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé. Bon pour accord"

¹ Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Pour toute réclamation, vous pouvez adresser une lettre recommandée avec accusé de réception (avec copie des photographies concernées ou, pour une vidéo, de la copie d'écran) à l'un des organisateurs.



ANNEXE 4

L'ASSOCIATION BRUIT DE LIRE

L'association Bruit de Lire*, créée en 1991 par des enseignants de l'académie de Rennes, a pour objet de promouvoir la lecture et l'écriture auprès de tous les publics et en particulier des jeunes.

L'équipe de bénévoles et de salariés qui compose l'association partage des valeurs d'échange et d'ouverture sur le monde et souhaite, par son action, aider les lycéens à devenir, non seulement des lecteurs, mais aussi des citoyens capables de lire le monde qui les entoure et d'exercer leur esprit critique de façon autonome et responsable.

> La première action de l'association a été la création en 1991 des Rencontres nationales Goncourt des lycéens de Rennes (voir détails p. 11) dans le prolongement du Goncourt des lycéens né quelques années plus tôt.

Depuis 2001, le ministère de l'Éducation nationale a confié à Bruit de Lire la coordination du prix Goncourt des lycéens auprès des établissements participants. Ainsi, en lien avec la direction de l'Enseignement et la Fnac, elle assure notamment :

- le lien avec les DAAC en charge du choix des établissements participants ;
- le lien entre les différents interlocuteurs du prix ;
- la rédaction et la diffusion du Mode d'emploi à destination des professeurs ;
- la diffusion des informations pratiques liées à l'opération : respect du calendrier, organisation générale...
- l'organisation logistique et l'accueil du jury lors des délibérations nationales à Rennes ;
- le lien avec le Clemi Bretagne pour faciliter le travail autour du journal du Goncourt des lycéens,
- la réception du bilan de l'opération.

Dans le prolongement du prix Goncourt des lycéens, l'association :

- met en œuvre le **concours de critique littéraire** organisé par la région Bretagne à destination des lycéens qui compte plus de 1000 participants chaque année ;
- accompagne des établissements qui développent des **projets littéraires** liés au Goncourt des lycéens ;
- propose des **passerelles entre lecture scolaire et lecture publique** grâce à des rencontres lycéens-adultes dans les bibliothèques et les espaces culturels,
- soutient des clubs de lecteurs dans les **établissements pénitentiaires** qui lisent des romans de la sélection et accueillent des écrivains de la sélection lors de leur venue aux Rencontres nationales.

En s'appuyant sur son expérience, ses compétences et son réseau, Bruit de Lire propose également tout au long de l'année des **ateliers d'écriture** à destination de classes de lycées et de collèges de l'Académie de Rennes.

* Pour son action dans le cadre du Goncourt des lycéens, l'association Bruit de Lire a reçu du ministère de l'Éducation nationale l'agrément « Association éducative complémentaire de l'enseignement public ».

ANNEXE 5

LE RÉSEAU CANOPÉ

CANOPÉ LE RÉSEAU DE CRÉATION ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES

Réseau Canopé, opérateur du ministère de l'Éducation nationale, s'investit quotidiennement pour répondre aux besoins des acteurs de l'éducation.

Présent sur l'ensemble du territoire, Réseau Canopé accueille les enseignants et les partenaires de l'éducation au sein de 100 « Ateliers Canopé », véritables lieux de créativité, d'échange, d'expérimentation et de formation, pour accompagner les projets et les nouvelles pratiques pédagogiques.

Le réseau Canopé conçoit, édite et diffuse des ressources pédagogiques transmédias (imprimés, numériques, mobiles, TV), couvrant cinq domaines clés : pédagogie ; numérique éducatif ; éducation à la citoyenneté ; arts, culture et patrimoine ; documentation.

Qu'il s'agisse d'éclairages, d'approfondissements ou d'outils pour agir, les ressources produites visent à conjuguer innovation et pédagogie, afin de faire évoluer les pratiques au service de la réussite de l'ensemble des élèves.

Réseau Canopé et l'aventure du Goncourt des lycéens

Depuis septembre 2014, Réseau Canopé est partie intégrante dans l'organisation du Goncourt des Lycéens, aux côtés de ses organisateurs historiques que sont la Fnac, le Rectorat de Rennes, l'association Bruit de Lire.

Canopé, prend ainsi part à l'objectif commun d'incitation au plaisir de la lecture d'œuvres contemporaines en milieu scolaire.

L'ensemble de son réseau est mobilisé, afin d'accompagner et de valoriser l'implication des élèves et des enseignants, lors de chacune des étapes clés, ponctuant le déroulement du prix.

Les missions du Réseau Canopé sont :

- l'accueil, au sein de ses Ateliers Canopé, des auteurs, élèves et enseignants, lors des six Rencontres régionales qui se déroulent entre le 8 et le 17 octobre 2018 ;
- la réalisation d'interviews des romanciers de la sélection 2018 ;
- l'enregistrement intégral des échanges entre les lycéens et les auteurs en lice ;
- le recueil des points de vue et impressions des élèves et des enseignants lors des rencontres régionales ;
- la valorisation du journal du Goncourt des lycéens, et à travers elle, des diverses activités menées dans les classes ;
- la mise en lumière de la proclamation du lauréat lors du jury national qui a lieu le 15 novembre 2018 ;
- la mise en ligne sur le site du réseau Canopé de l'ensemble des ressources produites.

L'ensemble de ces ressources est mis en ligne sur le site du réseau Canopé. <https://www.reseau-canope.fr/goncourt-des-lyceens.html>

Élaboré à partir de retours d'expériences d'enseignants impliqués dans l'édition de l'année précédente, cet espace numérique en ligne a pour but d'accompagner au mieux chaque classe dans l'aventure à la fois individuelle et collective d'un prix littéraire, tel que celui du Goncourt des lycéens.

Contacts Réseau Canopé :

Catherine GOUPIL
Cheffe de projet Goncourt des lycéens
Direction de l'Édition transmedia
catherine.goupil@reseau-canope.fr
T. 06 80 13 68 54

Arnaud LOPINOT
Réfèrent pédagogique
Direction de la Pédagogie
arnaud.lopinot@reseau-canope.fr
T. 05 49 49 75 92

ANNEXE 6

LA DÉLÉGATION ACADÉMIQUE POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DE L'ACADÉMIE DE RENNES

La délégation à l'éducation artistique et culturelle de l'académie de Rennes accompagne le prix Goncourt depuis sa création, l'enseignant fondateur du prix ayant lui-même été délégué académique. Les plans académiques qui se sont succédé dans l'académie de Rennes ont toujours priorisé l'impulsion de pratiques pédagogiques et éducatives permettant de lutter contre le déterminisme social en confortant une ambition scolaire forte pour chacun des élèves.

De façon exemplaire, le prix Goncourt des lycéens, comme action artistique et culturelle partenariale, permet des pratiques diversifiées de la langue, et offre aux enseignants l'occasion de redécouvrir l'enseignement, tout en favorisant pour les élèves leur engagement et leurs apprentissages dans le domaine de la langue française, de la littérature, et de l'ouverture au monde en contact direct avec les auteurs et les œuvres.

L'académie soutient financièrement l'association Bruit de Lire, tout comme ses partenaires de l'éducation artistique et culturelle, service d'état et collectivités territoriales que sont la Drac Bretagne, le Conseil régional de Bretagne et la Ville de Rennes.

La déléguée fait partie de l'équipe nationale de pilotage du prix et s'investit afin de favoriser le travail de l'équipe des coordonnateurs régionaux et de renforcer les interactions partenariales au service de la réussite de ce prix lycéen réalisé sur temps scolaire. Pour accompagner les lycées participant aux rencontres nationales Goncourt des lycéens de Rennes organisées par l'association Bruit de Lire, la Daac met à disposition de l'association une professeure conseillère relais dont la mission consiste à :

- apporter son expérience à l'association afin de l'aider à offrir et adapter les propositions à destination des enseignants et des élèves du second degré, en veillant en particulier à leur adéquation avec les attentes de l'institution scolaire.
- apporter son aide aux enseignants pour la construction de projets pédagogiques s'appuyant sur la programmation des rencontres nationales.
- élaborer la partie pédagogique du dossier de présentation de la sélection et des auteurs (sous forme de padlets) et des ateliers proposés aux élèves avec les auteurs et les professionnels (écriture, oralisation, métiers du livre). Travailler au bon déroulement de l'animation pédagogique de ces deux journées.
- concevoir et impulser la mise en œuvre de l'activité « Cabinet de curiosité » à son initiative.

ANNEXE 7

LE CLEMI BRETAGNE

Le CLEMI Bretagne (centre pour l'éducation aux médias et à l'information) a pour mission d'aider les élèves de l'académie de Rennes à développer une lecture critique et responsable des médias grâce à une meilleure compréhension des mécanismes de production et de distribution de l'information. A l'heure d'Internet et des réseaux sociaux, les élèves doivent être capables d'identifier, de trier et d'évaluer une information devenue omniprésente. Le CLEMI Bretagne participe ainsi à la formation de citoyens responsables.

Une triple mission auprès des élèves :

- Apprendre aux élèves à **lire et à décrypter les discours médiatiques**
- Développer **l'esprit critique** et former des citoyens et des cyber-citoyens avisés
- Aider les élèves à produire et à diffuser des informations et à **exercer leur liberté d'expression**

Un accompagnement des professeurs :

- Proposition de ressources
- Organisation de formations
- Mise en relation avec des professionnels des médias

Pour remplir sa mission, le CLEMI Bretagne propose différents dispositifs afin d'inviter les élèves à produire eux-mêmes des informations et à découvrir ainsi les circuits de production et de diffusion de l'information. Parmi les actions académiques, on peut citer notamment :

- Citoyen et Reporter (productions audio et vidéo)
- Faites la Une (productions de Unes en partenariat avec l'AFP)
- Médiatiks (concours de médias scolaires)
- Classes actus (productions médiatiques)
- Faites Equipes (concours Sport et Médias)

Le Journal du Goncourt des lycéens

Chaque année, une classe de lycée anime le Journal du Goncourt des lycéens avec le soutien du CLEMI Bretagne et de l'association Bruit de Lire. Ce journal en ligne propose une sélection des commentaires de lecture, partage les expériences des classes et crée une véritable dynamique entre tous les établissements.

Il couvre également les temps forts du Goncourt des lycéens (Rencontres régionales, Rencontres nationales à Rennes) et propose des interviews des auteurs en lice.

Retrouvez l'édition 2017 : <http://www.journal-goncourt-des-lyceens.fr/>

Contact :
Sylvie Patea
Coordonnatrice du CLEMI Bretagne
Académie de Rennes
clemi.bretagne@ac-rennes.fr

Notes